

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Les 24 août 2022, s'est tenu à l'Université Félix Houphouët-Boigny, AUF, Abidjan, un colloque ayant pour thème : « *Transhumanisme et sociétés africaines : entre utopie, identité et propriété intellectuelle* »

Cette rencontre qui s'est déroulée en prélude à la création de la Société Africaine de Transhumanisme (SAFT), a vu la participation d'une centaine de participants en présentiel et en ligne et a été l'occasion d'initier une réflexion pluridisciplinaire sur les implications de l'augment bionique dans le contexte africain déjà en proie à des crises identitaires.

Le caractère transversal de ce commerce intellectuel a permis donc d'ouvrir une réflexion prospective sur l'identité, l'axiologie, l'esthétique et l'heuristique, à une heure où se recomposent les possibilités de créativité, d'inventivité et de recherche inhérentes à l'idéal transhumaniste.

Il est d'emblée apparu que le transhumanisme propulsé par un idéal néo gnostique, revêt un caractère de philosophie matérialiste de l'histoire. Les questions du salut et du bonheur y sont posées avec l'armature théorique des NBIC qui sont censées relayer les idéologies religieuses et philosophiques traditionnelles, dans leur ambition d'accompagner l'humain vers ses aspirations.

Par la recomposition radicale du visage de l'être humain à travers l'instauration d'une socialité nouvelle de type numérique, le projet fait émerger de nouvelles valeurs qui ébranlent les fondements même du référentiel traditionnel lié à la question de l'identité et de la nature humaine. Il nous met face à des défis nouveaux qui consistent à repenser l'humain pour

intégrer dans le concept les anthropotechniques contemporaines. D'où l'idée que cet homme « nouveau », façonné par les démiurges trans/posthumanistes, est saisi comme une rupture avec celui qui était porté par l'humanisme historique. Ce n'est donc pas tant vers l'amélioration de la condition humaine dans toute sa complexité, que vers une bioperfectibilité que le transhumanisme, même s'il semble porteur d'ambition salvatrice et sotériologique, nous propulse.

Mais si tenté qu'il soit possible de tenir pour utopique cette perspective qui considère que les dernières révolutions technoscientifiques sont le champ de possible d'une amélioration qualitative et quantitative de la condition humaine, admettons qu'il existe de bonnes utopies qui nous guident vers certaines de nos espérances. D'ailleurs si l'on critique l'utopie, faut-il admettre pour autant, sur la question du transhumanisme, les postures qui se disent réalistes alors qu'il s'agit d'un mauvais réalisme ? Renvoyons à celles qui s'adaptent à la réalité telle qu'elle est aujourd'hui, en pensant qu'elle ne change pas où qu'elle ne va pas changer. C'est cette posture anti évolutionniste qui conduit à toute sorte de phantasme myso technique, pour parler comme Gilbert Hottois.

La comparaison entre l'Afrique et les pays occidentaux sur la pratique de la médecine telle qu'elle s'exerce par la convergence des Nanotechnologies, de la Biologie, de l'Informatique et des Sciences cognitives (NBIC), laisse entrevoir, par ailleurs, un « afropessimisme » relativement à la puissance transformatrice des technologies convergentes.

En fait, l'état sur les avancées scientifiques en Afrique, nous laissent « sceptiques sur la possibilité d'un

probable facilité, un jour, à exercer des pratiques médicales avancées, développées telles que la cryogénéisation des corps ». L'Afrique reste encore confinée dans les idéologies prônant la déconnexion sur la base d'arguments pseudo scientifiques.

Or la logique de la technoscience est une logique d'interactions. Il va s'en dire que pour éviter une nouvelle forme « d'esclavagisme et d'impérialisme » comme l'exprime fort joliment Ebenezer Njoh Mouelle, l'Afrique devra donc « s'arrimer aux technologies NBIC », d'autant qu'une mise en perspective entre l'épistémologie des sciences cognitives et celle des « savoir endogènes d'Afrique permet de voir une similitude ». En effet, certaines pratiques médicales (traditionnelles) africaines, notamment le « Kpon chez les Abidji » de la Cote d'Ivoire, sont de nature à augmenter « les performances physiques, intellectuelles, émotionnelles et morales », telle qu'il est tentant de les interpréter comme des modalités du transhumanisme.

Pour éviter donc de devoir être le dépotoir d'effets pervers des scénarios prospectés par les techno prophètes, l'Afrique doit développer et manifester une posture pouvant faciliter son intégration. Cela ne va pas sans « fournir des clés minimales d'élaboration d'un texte de loi » d'obédience technoprogressiste, ayant pour « vocation de fonder et de garantir en droit un transhumain africain ». La tâche revient aux intellectuels de faire des propositions prospectives pouvant conduire à la prise de décisions politique, juridique et économique, afin de maîtriser cette chevauchée vers un futur où le pire est probable et le meilleur possible.

En définitive la co-construction de cette humanité inédite à partir d'une posture critique qui ne réduit pas les prétentions transhumanistes à l'illusion et qui ne minimise pas non plus ses effets pervers, s'impose à la pensée avec acuité. Elle invite à se situer à équidistance des phantasmes myso et technoscientophobes et la technophilie effrénée, à partir d'une rationalité de la complexité.

➤ **Le colloque recommande :**

- 1 La vulgarisation au plan Africain, des évolutions du projet transhumaniste, tout en incitant à la posture critique quant à ses implications ontologiques et sociologique
- 2 La recherche des clés minimales d'élaboration d'un texte de loi d'obédience technoprogressiste, ayant pour vocation de fonder et de garantir en droit un transhumain africain.
- 3 La proposition d'idées prospectives pouvant conduire à la prise de décisions politique, juridique et économique, afin de maîtriser cette chevauchée vers un futur où le pire est probable et le meilleur possible
- 4 La constitution d'un creuset d'information, de recherche et d'actions, à même de garantir à la Cote d'Ivoire un rapport fécond à l'ère nanométriques
- 5 La promotion d'une rationalité de la complexité, qui permet de se tenir à équidistance des phantasmes myso et technoscientophobes et la technophilie effrénée
- 6 L'édification d'une philosophie de la technique ouverte à un renouvellement théorique et

conceptuelle afin d'intégrer les
anthropotechniques contemporaines

ANNEXES

- **ARGUMENTAIRE DU COLLOQUE**

**Transhumanisme et sociétés africaines :
entre utopie, identité et propriété intellectuelle**

Abidjan, Université FHB de Cocody, 24 août 2022

Nourries à l'idéal d'un dépassement de la finitude, les technosciences se ramifient en procédés originaux dont l'une des plus expressives prend forme en la technomédecine.

Par l'étude approfondie du génome, l'invention de machines de taille chromosomique et l'hybridation de l'humain à l'électronique, la médecine procédant des technosciences est en passe de déboucher sur l'avènement d'un être d'un genre nouveau, le transhumain, au sens de sujet ayant subi une manipulation du génome et défiant, par-là, la forme jugée la plus radicale de la finitude humaine : la mort.

Or si la problématique d'un nouvel ordre économique semble avoir fait l'objet d'une visibilité conséquente, celle d'un nouvel ordre médical, bien qu'impliquant de profondes incidences ontologiques et éthiques, paraît ne susciter qu'un questionnement de faible amplitude, du moins, du point de vue médiatique. Mais, au regard d'une visée clairement affichée de redistribuer la carte de l'humain n'y a-t-il pas lieu, pour les traditions de pensée critique, de réévaluer leur objet et leurs méthodes, au triple plan de l'ontologie, de l'éthique et de l'axiologie ?

En instaurant – à coups de manipulations génétiques et d’hybridation – un nouveau rapport à la nature et à la mort, l’ordre médical induit de la techno-médecine ne recompose-t-il pas radicalement le paysage du réel ?

Sans doute faut-il noter que nous entendons par « nouvel ordre médical », la pratique de la médecine telle qu’elle s’exerce par la convergence des nanotechnologies, de la biologie, de l’informatique et des sciences cognitives (NBIC). Cette démarche de portée synergique met en œuvre des machines de l’échelle d’un nanomètre, c’est-à-dire, d’une grandeur cent mille fois plus petite que le diamètre d’un cheveu. Un tel rapport à la médecine est inédit tant par la taille des objets qu’il déploie que par le champ et la précision des surfaces sur lesquelles il opère.

Or, plus qu’à la question de la taille d’exercice de la génomique, c’est à l’objet d’étude même de la techno-médecine qu’est perceptible le nouvel ordre médical. L’exercice synergique des nanotechnologies, de la biologie, de l’informatique et des sciences cognitives, en prenant pour cible la cellule, se propose d’attaquer les maux à la source, de débusquer à la racine l’une des causes les plus évidentes de l’étiologie radical du vivant : le vieillissement. Par une étude du cycle de croissance cellulaire, la génomique rend précisément accessible la lutte contre la défaillance progressive de l’armature biologique du vivant.

Devant les défaillances innées ou acquises (accident) pouvant survenir à l’intérieur de ce dispositif, la biotechnologie opte pour un système de défense marqué par la modification thérapeutique du

génomique ou l'ajout d'implants artificiels susceptibles de faire face aux défaillances naturellement ou accidentellement imposées au vivant. De cette manière, l'on obtient un homme modifié au regard des acquis biologiques naturels dont il est à l'origine porteur. La biotechnologie opte pour l'expression « humain augmenté ».

Or qu'elle soit superficielle ou radicale, une telle augmentation du sujet humain induit une transformation qui peut faire passer les sujets d'une différence de degré à une différence de nature. C'est ici que la notion de transhumanisme vient marquer une rupture entre sujet biologique et le sujet augmenté non sans induire une multiplicité de questions susceptibles de se résumer d'abord en une seule : qu'est-ce que l'homme à l'heure du transhumanisme ?

L'humain est-il le sujet doué de raison ou l'objet bardé d'implants ou alors la synthèse issue de l'hybridation entre le sujet biologique et l'artefact électronique ? Mais près de cette question une autre question se pose : ne va-t-on pas vers une exacerbation de la question identitaire, notamment dans une Afrique déjà mise à mal par de multiples querelles identitaires ? Mieux, une égalité en droit pour des êtres structurellement hétéroclites se justifierait-elle ? Deux sujets, l'un hybridé à une machine – douée de fonctionnalités phénoménales – et l'autre, muni des seules potentialités du système nerveux biologique, pourraient-ils, légitimement être égaux devant la loi ? N'y aurait-il pas lieu de repenser la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en fonction du seuil de transformation dont pourrait être pourvu, au plan technologique, le sujet biologique ?

Mais en plus de cette recomposition du visage de l'identité humaine se pose de fait, la question de la paternité des œuvres de l'esprit. Dans un contexte d'hybridation de l'homme à la machine, les œuvres de l'esprit, qu'elles relèvent de la science, de l'art, de la littérature, de la peinture ou de la musique, se doivent, sans doute, d'être lues comme la lumière se détachant d'une ombre portée. Ainsi, le créateur de l'œuvre n'est plus un acteur autarcique mais le porteur connecté se détachant d'une trame de créativité sédimentée. La détermination de paternité à l'œuvre d'art – en contexte d'humanité hybridée – appelle donc un effort d'archéologie visant à mettre en lumière le champ d'interaction à partir duquel bourgeoonne la création. Ne faut-il pas alors poser l'œuvre d'esprit comme tributaire d'une instance méta-individuée ? Dès lors, de même que l'individu hérite de gènes qu'il peut revendiquer comme faisant partie de son intégrité personnelle, le créateur estime relever de son patrimoine individuel des œuvres dont il a, en réalité, aussi hérité et qu'il pourrait transmettre à des créateurs ultérieurs.

Dans une telle optique, l'œuvre d'art, bien que rattachable, à un créateur tient aussi d'une mystique de la connexion qui veut que le créateur ne soit que le porteur momentané d'un héritage destiné pareillement à passer de lui à des créateurs ultérieurs ou simultanés.

Toutefois, loin des problématiques liées à la mise en œuvre du projet transhumaniste semble se formuler une critique réduisant le projet de l'homme augmenté à un leurre. Mais au terme de quel procès l'idéal transhumaniste pourrait-il se heurter au récif d'une contestation réduisant ses prétentions à

l'illusion ? Serait-on fondé à poser avec Jean Mariani et Danièle Tritsch que le transhumanisme – comme tombant de Charybde en Scilla – passerait de « L'illusion à l'imposture » ?

Sous l'égide du Laboratoire Société, Individu, Culture (LaSIC) de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody, de la Société Ivoirienne de Bioéthique d'Épistémologie et de Logique (SIBEL), le présent colloque vise à initier une réflexion pluridisciplinaire sur les implications de l'augment bionique dans le contexte africain déjà en proie à des crises identitaires. Devrait ainsi s'ouvrir une réflexion prospective sur l'identité, l'axiologie ; l'esthétique et l'heuristique à une heure où se recomposent les possibilités de créativité, d'inventivité et de recherche inhérentes à l'idéal transhumaniste.

Les axes non exhaustifs du colloque sont les suivants :

- **Axe 1** : Idéal et théorie
Transhumanisme : entre utopie et espérance scientifique
- **Axe 2**. Épistémologie
Typologie de l'humain à l'heure de l'augment bionique ;
- **Axe 3**. Identité et société africaine
Crises identitaires africaines à l'heure de l'homme hybridé ;
- **Axe 4**. : Axiologie et philosophie des arts
Propriété intellectuelle et artistique en contexte mi-machinal;
- **Axe 5** : Normes éthiques et juridiques
De la responsabilité pénale du cyborg ;

Bibliographie indicative

- Bertrand Vergely, 2019, *Transhumanisme : la grande illusion*, Paris, Le passeur ;
- Thierry Magnin, 2017, *Penser l'humain au temps de l'homme augmenté*, Paris, Albin Michel
- Olivier Rey, 2020, *Leurre et malheur du transhumanisme*, Paris, Les Carnets DDB
- Jean-Michel Besnier, 2012, *Demain les posthumains*, Paris, Fayard/Pluriel



RÉTΣÈ

REVUE DE LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSHUMANISME